



Le 2 novembre 2006

RÉVISION DU MODE DE RÉALISATION DE LA RÉNOVATION CADASTRALE

L'éventuelle mise à niveau des systèmes supportant la réforme cadastrale ainsi que les recommandations du vérificateur général ont amené la Direction générale de l'arpentage et du cadastre (DGAC) à analyser ses façons de faire en rénovation cadastrale. Les sujets traités dans le cadre de cette réflexion concernent le produit cadastral, le modèle d'affaires, le mode de réalisation et la programmation des mandats. Ces travaux visent notamment à :

1. Confirmer la qualité et la nature du produit attendu selon les divers types de territoire (ex : milieu forestier) ;
2. Statuer sur la nature des travaux à réaliser en fonction des divers types de territoire (ex : interventions sur le terrain) ;
3. Statuer sur l'opportunité de fractionner la réalisation d'un mandat de rénovation cadastrale entre différents intervenants (recherches, levé terrain, analyse foncière, informatique,...) ;
4. Minimiser les irritants entre la DGAC et les fournisseurs (ex : reports d'échéancier, pénalités, regroupements de lots...) ;
5. Réviser la pertinence de chacune des livraisons et biens livrables correspondant et de leur contrôle de qualité ;
6. Confirmer ou réévaluer la taille des mandats et le calendrier de réalisation en fonction de la capacité de production.

Afin d'alimenter ses réflexions, la DGAC souhaite consulter ses fournisseurs. Vous êtes donc invités à nous présenter vos commentaires dans le cadre de consultations qui se tiendront à nos bureaux à compter du 27 novembre prochain. Par la suite, les divers comités de travail associés à ce projet de la DGAC procéderont à l'analyse des commentaires et suggestions reçues. Un suivi sera effectué auprès des fournisseurs pour les informer des orientations retenues.

Veillez nous faire part de votre intention de participer à cette consultation avant le 17 novembre en communiquant avec M. Daniel Lapierre. Les personnes qui le désirent peuvent également soumettre leurs commentaires ou suggestions par écrit à la même personne.

M Daniel Lapierre,
Direction de la rénovation cadastrale,
5700, 4^e Avenue Ouest, G 309
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (418) 627-6299 poste 2548
Daniel.lapierre@mrf.gouv.qc.ca

(Avis 06-06)